

**DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**MEDIATHEQUE L'ALPHA : CONTRAT DE LOCATION  
DE L'EXPOSITION "GROS CORNICHON"**

Direction Proximité - Médiathèque  
N° 2021-D-112

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

- VU, le code général des collectivités territoriales,
- VU, la délibération n°130 du conseil communautaire du 16 juillet 2020 portant délégation d'attribution du Conseil au président,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** – Est approuvé le contrat de location passé entre la société l'Imagier Vagabond située 11 impasse des Tilleuls 69100 Villeurbanne et GrandAngoulême pour l'Alpha médiathèque.

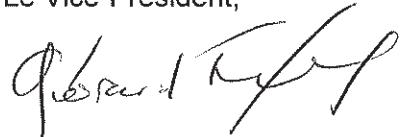
**Article 2** – Le contrat prévoit la location de l'exposition « Gros cornichon » du 17 mai au 28 juin 2021 pour une présentation successive au sein des médiathèques de Soyaux, Ruelle sur Touvre, Mornac et La Couronne.

**Article 3** – Le montant de la mise à disposition de l'exposition pris en charge par GrandAngoulême s'élève 2 220 € TTC ainsi que le transport et le gardiennage.

**Article 4** – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 15 AVR. 2021

P/Le Président,  
Le Vice-Président,



Gérard DESAPHY

Certifié exécutoire  
Reçu en préfecture  
Le 15 AVR. 2021  
Publié ou notifié,  
Le

15 AVR. 2021